

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 02 MARS 2023

DELIBERATION N°2023.00094

**STRATEGIE TERRITORIALE EMPLOI FORMATION / EMPLOI LOIRE
OBSERVATOIRE (ELO) / SUBVENTION 2023 ET ADHESION 2023**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 24 février 2023

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 59
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de voix : 67

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jordan DA SILVA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT,
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH,
M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,

RECU EN PREFECTURE

Le 10 mars 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230302-D20230009410

Date de mise en ligne : 10 mars 2023

M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à M. Jean-Marc SARDAT

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Cyrille BONNEFOY, M. André CHARBONNIER,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 02 MARS 2023

STRATEGIE TERRITORIALE EMPLOI FORMATION / EMPLOI LOIRE OBSERVATOIRE (ELO) / SUBVENTION 2023 ET ADHESION 2023

Contexte

Fort d'un tissu d'entreprises constitué de PME et PMI, le territoire de Saint-Etienne Métropole se caractérise par une forte concentration d'activités industrielles (plus de 20 % de l'emploi salarié privé), plus particulièrement dans le domaine de la mécanique. Saint-Etienne Métropole est d'ailleurs le premier pôle mécanicien de France après Paris avec près de 4 500 entreprises et 20 000 emplois.

Depuis de nombreuses années, les entreprises industrielles connaissent des difficultés de recrutement qui freinent leur développement. Nombre de métiers sont ainsi considérés en tension et ce phénomène touche des pans entiers de l'industrie (mécanique, chaudronnerie, textile, etc.) mais aussi le transport, le BTP, les services à la personne.

Conscient des difficultés alors même que le taux de chômage restait à un niveau important, dès le 28 septembre 2016, le Président de Saint-Etienne Métropole a saisi le Conseil de Développement afin qu'il élabore un avis et des propositions d'actions. Le 12 décembre 2017, le Conseil de Développement a rendu un avis intitulé « Emploi et formation : actions et stratégies pour l'attractivité et la cohésion sociale du territoire ».

Dans ce cadre et afin de répondre concrètement à cette problématique, il a été validé que l'association Emploi Loire Observatoire (ELO) porte la démarche Stratégie Territoriale Emploi Formation (STEF). Le pilotage est assuré par une gouvernance composée d'acteurs publics (Saint-Etienne Métropole, Etat, Région, Département) et privés (UIMM, FNTR, CAPEB). Des actions d'observation, d'animation de l'écosystème emploi/formation et de promotions des métiers « en tension » en direction des demandeurs d'emplois et des scolaires sont ainsi déployées.

La Stratégie Territoriale Emploi Formation (STEF) portée par l'association Emploi Loire observatoire (ELO) – Bilan 2022

En 2022, la démarche STEF a poursuivi ses efforts en direction de l'orientation des demandeurs d'emploi vers les métiers en tension.

De plus, dans le cadre de la perspective d'élargir les partenariats, des échanges sont établis avec Territoire d'Industrie Lezoux Ambert Montbrison, le Pôle Agro-alimentaire et les métiers des services d'aides à la personne. Après avoir commencé à participer à la STEF en 2021, UNITEX AUVERGNE RHONE-ALPES a officiellement intégré la démarche en 2022 en participant au financement du programme. UNITEX est la plus importante organisation professionnelle régionale de textile qui fédère et représente l'ensemble des activités du secteur).

Le portrait de territoire a été actualisé afin d'identifier le plus finement possible les métiers en tension, mieux connaître les métiers ciblés et les publics-cibles. Métallurgie, Transport et bâtiment restent des secteurs qui connaissent des tensions de recrutement.

4 demi-journées « NouveauDépartPro » ont été organisées, présentations des métiers effectuées par les branches professionnelles sur l'ensemble du territoire métropolitain, soit 250 personnes concernées. Ce format éprouvé a été enrichi en 2022 par la mise en place de 3 escapes game : un par secteur d'activité. Cette animation qui permet aux personnes d'expérimenter une approche du métier par le jeu a reçu un accueil positif. Une rencontre supplémentaire a été dédiée aux prescripteurs.

La première édition du salon Talents & Métiers s'est déroulée les 7 et 8 décembre 2021. 2022 a été une année de capitalisation du salon avec la réalisation d'une étude d'impact à 6 mois sur la représentation des métiers. L'image des métiers a tendance à s'améliorer au fil du temps. Les captations vidéo ont été diffusées lors des événements avec les partenaires. Enfin, un outil de suivi du remplissage des organismes de formation a été créé. La nouvelle édition qui se déroulera sur 3 jours est d'ores et déjà en cours d'organisation.

Grâce à son expérience, ELO a été lauréat du 1^{er} appel à projets de la fondation pour la médiation industrielle « ILYSE » (Industrie LYon Saint-Etienne). En 2022, l'action Orientation Industrie a permis 8 interventions en collège, avec la présentation des escapes game et des visites d'entreprises, soit au total 865 collégiens touchés. L'action est bien reçue par les élèves qui découvrent des métiers qu'ils ne connaissaient pas.

A noter que la gouvernance de STEF et la connaissance des besoins de recrutements des entreprises permet à ELO de soutenir la démarche de Campus des Métiers et des Qualifications Industrie Design. Des liens forts de complémentarité entre les deux démarches sont d'ores et déjà noués.

Aussi, au regard des résultats des actions et de l'intérêt de la gouvernance publique / privée, le soutien de Saint-Etienne Métropole à la démarche STEF contribuera à renforcer les actions de promotion des métiers en tension ayant fait leurs preuves et permettra d'expérimenter de nouvelles.

Les perspectives sur 2023

Le plan d'actions à venir, déployé en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires emploi-formation, et porté par ELO se déclinera comme suit :

- **Portrait de territoire** : actualisation et diffusion des portraits de territoire réalisés (état des lieux de l'emploi sur Saint-Etienne Métropole) ;
- **Escape game** : cet outil ludique et apprécié, permet de capter les publics les plus éloignés et de les ramener vers des formats plus conventionnels type Nouveau Départ Pro ;
- **Nouveau Départ Pro** : actions de promotion des métiers auprès de 30 demandeurs d'emploi minimum sur une demi-journée sur Saint-Etienne Métropole. Au-delà de la présentation des métiers, le format sera enrichi de jobs dating autour des offres ne nécessitant pas de qualification et de visites d'entreprises (organisation en lien avec le service Insertion de Saint-Etienne Métropole et les clubs d'entreprises) ; Cette présentation des métiers peut être effectuée également en format numérique au cas où le contexte sanitaire ne permet pas des versions en présentiel.
- **Talents et Métiers** : organisation de l'édition 2023 d'une durée de 3 jours, au Zenith de Saint-Etienne, pour présenter 15 métiers de 3 secteurs d'activité ; Objectif : 1 300 inscrits ;
- **Scolarité vers l'emploi** : pour préparer l'avenir et répondre aux forts besoins en recrutement, l'objectif est de rechercher une orientation initiale choisie, par les scolaires, vers les métiers ciblés de la démarche, la cible des collégiens est particulièrement privilégiée.

Il revient également à ELO de porter l'animation de la gouvernance aussi bien les comités de pilotage que les comités techniques.

Il est également convenu qu'ELO se rapproche d'autres partenaires économiques en vue de les intégrer dans la démarche STEF. Eu égard à leur poids économique local, les acteurs du secteur de l'autonomie sont particulièrement ciblés.

ELO déploie également ses actions sur l'ensemble du territoire de la Loire et le bassin d'Yssingaux en Haute-Loire (bassins d'emplois qui alimentent les entreprises de Saint-Etienne Métropole également).

Les cibles et le plan d'actions sont détaillés dans le cadre d'une convention entre Saint-Etienne Métropole et ELO.

Pour permettre la mise en œuvre des actions précitées, il est proposé d'attribuer une subvention à l'association ELO à hauteur de 49 750 €.

Par ailleurs, Saint-Etienne Métropole doit s'acquitter de sa cotisation qui s'élève pour l'année 2023 à 250 €.

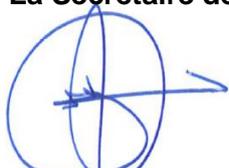
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention à Emploi Loire Observatoire (ELO) d'un montant global de 49 750 € pour l'année 2023 pour la démarche Stratégie Territoriale Emploi Formation,**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2023,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération,**
- **autorise le versement de l'adhésion à ELO, pour l'année 2023, d'un montant de 250 €,**
- **la dépense correspondante à l'adhésion sera imputée sur le budget principal au compte SERV/chap 011/SUECO,**
- **la dépense correspondante à la subvention sera imputée sur le budget principal au compte SERV/chap 65/SUECO.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

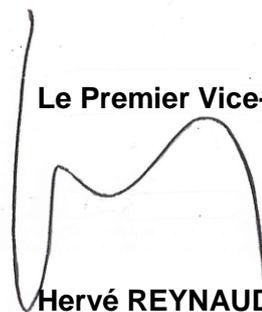
Pour extrait,

La Secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD